

Soutenance de thèse de doctorat d'Hermine PAPAZIAN

Intitulée :

« De la pluralité au pluralisme (sahélien). Conception et expérimentation d'un modèle « orienté-acteurs » de pluralisme de régulation foncière pour le Sahel rural ».

Vendredi 18 décembre 2015 à 9h00 à AgroParisTech Centre de Montpellier, Campus d'Agropolis International / Salle Amazone.

Ecole Doctorale ABIES – AgroParisTech
Spécialité : Sciences de l'environnement

Composition du jury:

- Patrick d'AQUINO, Chercheur & HDR, UPR Green, CIRAD (Directeur de thèse)
- Camilla TOULMIN, Docteur & Senior Fellow, IIED, Londres (Rapporteur)
- Juliette ROUCHIER, Directrice de recherche, UMR LAMSADE, CNRS (Rapporteur)
- Raphaël MATHEVET, Directeur de recherche, UMR CEFÉ, CNRS (Examineur)
- Etienne LE ROY, Docteur d'Etat & Professeur Emérite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (Examineur)

Résumé: Au Sahel rural, les populations développent depuis des siècles de manière dynamique et évolutive des règles locales d'usage et de gestion de l'espace qui permettent de minimiser l'incertitude autour de la rareté et de l'imprévisibilité des ressources sahéliennes. En parallèle, les différentes politiques foncières successivement mises en place par les États Sahéliens, ne reconnaissant pas ces règles locales, ont véhiculé des approches du « foncier » et de son appropriation de conceptions trop étrangères au contexte sahélien local pour parvenir à effacer les régulations originellement en place. Le pluralisme de régulation résultant de cette situation foncière complexe est certes en partie informel, mais n'en est pas moins persistant, s'adaptant dans le temps aux différentes contraintes et incertitudes économiques et environnementales particulières à la zone sahélienne.

La thèse ici défendue est que si un pluralisme en matière de régulation foncière persiste dans ces contextes sahéliens de grande incertitude climatique et économique, c'est parce qu'il continue de faire sens pour les acteurs qui le définissent et le pratiquent. Plutôt que d'adopter exclusivement les nouvelles politiques foncières successivement mises en place et de renoncer à leurs régulations locales, les populations sahéliennes ont intégré ces politiques foncières à leurs sources locales de régulation déjà existantes. Ce pluralisme de régulation est ainsi le produit d'une situation complexe où les acteurs mobilisent de façon différente, en fonction de la situation locale et de l'usage foncier considéré, à la fois leur « fond » de régulation local et les différentes sources de régulation issus des politiques foncières (qu'il s'agisse d'une

réglementation actuelle ou bien d'une réglementation officiellement obsolète), se référant ainsi dans leurs pratiques à des sources de régulation différentes en fonction de la situation donnée. L'expression d'un pluralisme de régulation est ici considérée comme la résultante globale de l'assemblage de cette diversité de perceptions et de pratiques foncières dans le temps et l'espace.

A travers une approche pluridisciplinaire, exploratoire et constructiviste, s'appuyant sur les fondements de l'approche de Modélisation d'Accompagnement, la thèse propose un cadre conceptuel permettant une lecture « orienté-acteurs » d'un pluralisme de régulation foncière au Sahel rural. La conception du cadre, progressive et itérative, assemble cadre théorique croisant socio-anthropologie du foncier sahélien et concept de système socio-écologique, travaux de terrain, essais de modélisation et expérimentation de simulation participative (via jeu de rôles) et de simulation multi-agents. Les travaux de terrain se déroulent au Sénégal, un pays sahélien cristallisant cette problématique de pluralisme de régulation foncière.

Mots clés : pluralité, perceptions d'acteurs, politique foncière, régulation, Sahel rural, pluralisme